 <p>CHS DE LA SAVOIE Service DS</p>	<p>AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE et EXTERNE</p> <p>Diffusé le 1^{er} juin 2026 Fin de parution 30 juin 2026</p>	<p>Pôle de Psychiatrie Adulte Intersectoriel</p> <p>Service Santé Mentale et Justice</p>
--	--	--

Grade : Infirmier

Temps de travail : 2 postes à 50%
EMoT / 50% DSP (temps partiel
possible à partir de 75%)

Service d'affectation : Santé Mentale et Justice

Lieu d'intervention : Centre Pénitentiaire d'AITON, Maison d'arrêt de CHAMBERY, CHS Bassens, interventions sur les structures sanitaires, sociales, médico-sociales ou judiciaires sur le territoire de la Savoie (exemple : SPIP, CHRS, CMP, professionnels libéraux, France Travail).

Postes à pourvoir à compter de : dès que possible

Missions

Participer au sein d'une équipe pluri-professionnelle de psychiatrie adulte à l'évaluation, l'orientation, au suivi et à l'accompagnement de la personne détenue, puis libérée.

Contribuer à l'articulation entre les soins intra et extra carcéraux afin d'améliorer les parcours et la qualité des soins en santé mentale des patients porteurs de troubles psychiques sévères.

Fonctions

Dispositif de Soins Pénitentiaires

- Entretiens infirmiers d'évaluation, d'orientation et de suivi.
- Entretiens infirmiers des personnes arrivants en détention dans le but d'évaluer le risque suicidaire.
- Travail en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe de psychiatrie ainsi que l'équipe soignante du CHMS évoluant au sein de l'unité sanitaire.
- Participation aux différentes commissions en lien avec les partenaires intervenant sur le dispositif pénitentiaire.
- Coordination lors des transferts de la personne en SPDRE D398 avec l'UHSA, la préfecture et le CHS.

Equipe Mobile Transitionnelle

- Travail en lien étroit avec les équipes du CHS : DSP et structures sanitaires ambulatoires du territoire
- Assurer les permanences d'accueil des usagers de l'EMoT
- Assurer un travail partenarial et de coordination auprès des acteurs de 1^{ère} ligne des champs pénitentiaire, judiciaire, sanitaire, social et médico-social.
- Assurer les soins infirmiers sur rôle propre ou sur prescription pour les usagers de l'EMoT en sortie d'incarcération, le cas échéant.

Les activités

A destination des personnes incarcérées

- Réalisation d'entretiens infirmiers d'entrée et d'orientation, de suivi et de soutien psychologique.
- Participation aux entretiens en binôme psychiatre/infirmier.
- Identification des situations d'urgence et élaboration de réponses adaptées et concertées.
- Analyse des informations recueillies et transmission aux professionnels concernés.
- Participation à l'éducation thérapeutique de la personne détenue.

- Assurer la dispensation des traitements au sein de la détention.
- Participation aux activités de médiations thérapeutiques en CATTP Pénitentiaire.
- Participation aux réunions cliniques, de synthèses pluri professionnelles.
- Travail en réseau avec les partenaires de ville, médecins, associations...
- Utilisation de tous les supports validés institutionnellement permettant d'assurer les transmissions écrites.
- Participation à la formation des étudiants infirmiers.
- Organisation et dispensation des soins infirmiers prescrits en psychiatrie et ceux qui relèvent du rôle propre en santé mentale.

A destination des personnes en sortie d'incarcération

- Réalisation d'entretiens infirmiers d'entrée et d'orientation, de suivi et de soutien psychologique.
- Identification des situations d'urgence et élaboration de réponses adaptées et concertées.
- Analyse des informations recueillies et transmission aux professionnels concernés.
- Participation à l'éducation thérapeutique de la personne détenue.
- Participation aux réunions cliniques, de synthèses pluri professionnelles.
- Travail en réseau avec les différents partenaires de santé, du social et du médico-social amenés à prendre en charge des personnes porteuses de troubles mentaux en sortie d'incarcération, et concourir à leur déstigmatisation.
- Mise en contact des patients avec les différents partenaires, avec accompagnements le cas échéant.
- Utilisation de tous les supports validés institutionnellement permettant d'assurer les transmissions écrites.
- Mener des actions de soutien, de sensibilisation auprès des différents partenaires aux questions relatives à la santé mentale des personnes sortant d'incarcération

Compétences, savoir-faire et formations

- Diplôme d'état d'infirmier ou d'infirmier de secteur psychiatrique.
- Parcours professionnel avec des expériences du travail en psychiatrie (intra ou extra hospitalier)
- Formations complémentaires spécifiques (entretiens infirmiers niveau 1 et 2, évaluation du risque suicidaire, conduites addictives...) ou en prévision.
- Nécessité d'une bonne connaissance en psychopathologie.
- Parcours et/ou expériences sur les dispositifs de soins pénitentiaires

Qualités professionnelles requises

- Sens des responsabilités
- Capacité à être autonome
- Capacité à prendre des initiatives adaptées et concertées
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat
- Sens de l'organisation, rigueur
- Aptitude à communiquer
- Capacités techniques et relationnelles (entretien infirmier, entretien d'accueil, d'évaluation du risque suicidaire, de conseil)
- Capacités à se positionner
- Capacités à transmettre des informations aux professionnels
- Faire preuve de disponibilité
- Adapter sa pratique professionnelle face aux situations rencontrées
- Savoir gérer l'agressivité, les conflits et les situations à risque

Autres qualités :

- Permis B obligatoire : l'agent pourra utiliser les voitures du parc automobile du CHS ou son véhicule personnel pour les déplacements au CP Aiton et MA Chambéry (résidence administrative au CHS) ; pour tous les autres déplacements liés à l'EMoT il conviendra d'utiliser uniquement les voitures du CHS.
- Langue étrangère appréciée

Liens hiérarchiques

- Directrice des Soins, de la qualité et gestion des risques.
- Cadre Supérieur de Santé Assistant du Pôle Intersectoriel.
- Cadre de Santé responsable du dispositif pénitentiaire.

Liens fonctionnels

- Médecin chef du service Santé Mentale et Justice.
- Les médecins psychiatres et les psychologues intervenant sur le service Santé Mentale et Justice.
- Les équipes pluriprofessionnelles des unités d'hospitalisation complète et les structures ambulatoires du CHS

Relations de travail les plus fréquentes

- Les unités d'hospitalisation et services de consultations du Centre Hospitalier Métropole Savoie.
- Les mandataires judiciaires.
- Les assistants sociaux de territoire.
- Les médecins généralistes.
- Les associations présentes sur le dispositif pénitentiaire.
- L'UHSA.
- Le secteur médico-social et associatif (CHU/CHRS, Respect 73, La Sasson).
- L'Administration Pénitentiaire et notamment le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

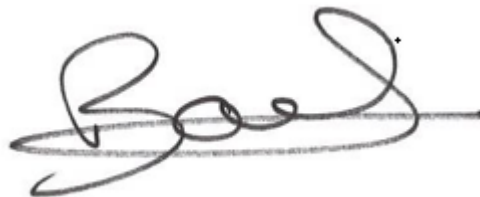
Les candidatures doivent être adressées à candidature@chs-savoie.fr avant le 30 juin 2026

Renseignements

Après de :

- Mme Lucie GARCIA Cadre de Santé au 04.79.60.30.30 poste 8643.
- Mme Patricia DA SILVA, Cadre Supérieur de Santé au 04.79.60.30.38.

LA DIRECTRICE DES SOINS ET DE LA
QUALITE GESTION DES RISQUES



Mme Géraldine BOUCHER

